



Rapport de situation sur l'intensification des soins de santé mentale

Introduction

1. En 2015, la soixante-deuxième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a voté la résolution EM/RC62/R.5, dans laquelle a été adopté un cadre pour intensifier l'action en santé mentale dans la Région de la Méditerranée orientale. Ce cadre permet d'appliquer le plan d'action global de l'OMS sur la santé mentale (2013-2020) et constitue une feuille de route régionale qui établit l'ordre de priorité d'un ensemble d'interventions stratégiques dans quatre domaines : la gouvernance en santé mentale, les soins de santé, la promotion et la prévention, ainsi que la surveillance, le suivi et la recherche.

2. Dans la résolution, les États Membres ont demandé au Directeur régional de rapporter tous les deux ans au Comité régional le statut de la mise en œuvre de ce cadre régional pour intensifier l'action en santé mentale.

3. Le présent rapport résume les progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre des interventions stratégiques exposées dans le cadre avec les indicateurs convenus, et discute des moyens de renforcer l'intensification de l'action dans la Région.

Situation et progrès¹

Gouvernance

4. Dix-sept pays déclarent disposer désormais d'une politique de santé mentale. Cependant, aucun de ces pays n'applique pleinement sa politique.

5. Sur la période 2015-2017, l'OMS a renforcé son soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, stratégies et plans d'action sur la santé mentale dans les Émirats arabes unis, en Jordanie, au Liban, au Qatar et en Somalie. Les plans ou politiques nationaux ont été mis à jour conformément aux indicateurs et cibles convenus dans le plan d'action global sur la santé mentale 2013-2020 et dans le cadre d'action régional pour la Méditerranée orientale.

6. La Jordanie, le Qatar et la Tunisie bénéficient d'un soutien dans l'élaboration de plans d'action nationaux de lutte contre la démence, conformément aux dispositions du plan mondial d'action de santé publique contre la démence de l'OMS, adopté par la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé en 2017.

7. Seize pays déclarent disposer d'une législation en santé mentale, mais seulement environ un tiers d'entre eux respectent pleinement les exigences en matière d'instruments internationaux relatifs aux droits humains.

8. L'Afghanistan, les Émirats arabes unis, le Liban, le Maroc et le Qatar ont bénéficié d'un soutien dans la revue et la rédaction de leurs législations et réglementations en santé mentale, conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

¹Les données nationales reposent sur les réponses à l'enquête Atlas 2017 sur la santé mentale (19 répondants).

9. Un programme de cours régional sur le leadership en santé mentale a été mis au point en collaboration avec des experts internationaux ayant déjà travaillé sur des programmes similaires en Australie, en Inde et au Nigeria. Ce cours est conçu pour les administrateurs de niveau intermédiaire des pays de la Région afin de leur donner les moyens d'intensifier les services de santé mentale dans leurs pays respectifs. En 2017, l'OMS coordonnera la troisième édition de ce programme et prévoit de le reconduire tous les ans.

Soins de santé

10. Tandis que des mesures prometteuses ont été prises pour réorienter et renforcer les systèmes de santé régionaux dans certains pays, le modèle de soins prédominant continue de reposer sur les institutions, avec relativement peu de services à base communautaire, une intégration inégale des composantes de santé mentale aux soins de santé primaires et une couverture des services limitée.

11. Afin de combler les lacunes en matière de traitement et de favoriser la prestation de soins communautaires intégrés, l'OMS offre son soutien pour la mise en œuvre du programme d'action intitulé Comblent les lacunes en santé mentale (mhGAP) dans plusieurs pays de la Région. Sur la période 2015-2017, le mhGAP a été lancé au Pakistan, en Égypte et en Tunisie, et sa mise en œuvre a été renforcée en Afghanistan, en Jordanie, au Koweït, au Liban, à Oman, en Palestine et au Qatar.

12. La République islamique d'Iran travaille actuellement à l'élargissement des modèles de services intégrés en milieu urbain ; et Bahreïn, la République islamique d'Iran et le Qatar mettent en place des services de sensibilisation au niveau communautaire.

13. Un projet d'orientations sur l'intégration de la santé mentale aux soins de santé primaires a été mis au point pour soutenir les pays lors du processus d'intensification des soins de santé mentale via leur intégration aux soins de santé primaires.

14. Les besoins en santé mentale et en soutien psychosocial sont amplifiés par le conflit grandissant et la crise des réfugiés qui en résulte dans de nombreux pays de la Région. Les communautés qui vivent dans ces conditions nécessitent divers soutiens psychosociaux. Répondre aux besoins en santé mentale est crucial en période de crise et de relèvement, en plus d'un développement durable.

15. Le Bureau régional a agi pour la coordination avec les autres institutions des Nations Unies ainsi que les partenaires nationaux et internationaux pour apporter un soutien psychosocial et en santé mentale dans les pays touchés par les crises humanitaires, notamment l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Libye, la République arabe syrienne et le Yémen. Ce soutien a consisté à faciliter la formation sur les premiers secours psychologiques pour le renforcement de la résilience et des capacités communautaires, à dispenser un ensemble d'interventions psychosociales dans les situations d'urgence via les agents communautaires, à former les personnels des soins de santé primaires à l'identification et la gestion des problèmes de santé mentale prioritaires en appliquant le guide d'intervention humanitaire mhGAP, à rénover les établissements de santé mentale, ainsi qu'à mettre en place des services communautaires de santé mentale. Un cours d'orientation en santé mentale et en soutien psychosocial a été testé en Arabie Saoudite pour les administrateurs de niveau intermédiaire qui travaillent au cœur de situations d'urgence complexes.

Promotion et prévention

16. Dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention des maladies, 10 pays disposent de plus de deux programmes fonctionnels de promotion et de prévention en santé mentale : l'Arabie Saoudite, Bahreïn, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la République islamique d'Iran, le Maroc, Oman, le Pakistan, la Palestine et le Qatar. Cependant, l'étendue et la couverture de ces programmes présentent de grandes variations entre les pays.

17. Seuls trois pays déclarent avoir mis au point une stratégie nationale de prévention du suicide.

18. L'OMS fournit un appui à l'examen de la mise en œuvre de la stratégie de prévention du suicide en République islamique d'Iran, ainsi qu'à la finalisation d'une stratégie nationale connexe en Afghanistan et en Tunisie.

19. Un ensemble de documents sur la santé mentale en milieu scolaire a été finalisé suite à la formation pilote pour huit pays. Il est actuellement utilisé en Égypte, en République islamique d'Iran, en Jordanie et au Pakistan, tandis que les Émirats arabes unis, la Palestine, le Qatar et la République arabe syrienne envisagent de s'en servir prochainement.

20. Une évaluation des ressources et des capacités pour le diagnostic et la prise en charge des troubles du spectre autistique a été menée en 2015 en collaboration avec un institut italien de santé publique et l'organisation Autism Speaks. Par la suite, les Émirats arabes unis, Oman et le Qatar ont mis au point des plans nationaux pour l'autisme.

21. Des essais cliniques contrôlés randomisés, portant sur le développement des compétences parentérales pour les parents dont les enfants présentent des déficiences mentales et des troubles développementaux, sont en cours au Pakistan et en phase initiale en Égypte. La Jordanie et la République arabe syrienne planifient actuellement la mise en œuvre de la formation.

22. Une formation aux compétences essentielles a été mise au point par l'OMS et fera partie d'un ensemble d'interventions complet sur la santé émotionnelle des adolescents. Cette formation aux compétences essentielles cible les adolescents âgés de 11 à 15 ans. Elle se focalise sur un ensemble de base de compétences essentielles qui regroupent la résolution de problèmes, la prise de décision, la fixation d'objectifs, la pensée critique, les aptitudes de communication, la confiance en soi, la conscience de soi et des outils de gestion du stress.

23. La dépression était le thème de la Journée mondiale de la Santé 2017. Les supports de communication connexes élaborés par l'OMS ont été largement utilisés dans les pays pour promouvoir les connaissances en santé mentale.

Surveillance, suivi et recherche

24. Le recueil des données pour l'atlas 2017 de la santé mentale, visant à cartographier les ressources et les capacités dans les pays de la Région afin de rendre compte des cibles et indicateurs convenus dans le cadre d'action, est en cours d'élaboration et sera publié dans le courant de l'année.

25. Un atlas des ressources et capacités en santé mentale chez la mère, l'enfant et l'adolescent a été mis au point pour aider les pays à concevoir des services pour la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent.

26. Un observatoire mondial de la démence a été expérimenté dans trois pays et est en cours de mise en œuvre en Jordanie, au Qatar et en Tunisie. Il sera étendu afin de couvrir davantage de pays lors de la phase suivante et permettra de recueillir des données sur les indicateurs, pour suivre les progrès du plan d'action mondial de lutte contre la démence tout en orientant l'élaboration de plans d'action nationaux reposant sur des données factuelles.

27. L'OMS participe à une initiative de recherche à large échelle visant à renforcer la génération et l'utilisation de données probantes au niveau local. Cette initiative se focalise sur différents aspects : favoriser des systèmes de santé mentale réactifs dans le contexte de la crise des réfugiés en République arabe syrienne ; augmenter l'accès aux soins de santé mentale pour les personnes vivant dans l'adversité au Liban ; et un réseau de mise en œuvre de la santé scolaire.

Défis et orientations futures

28. Des efforts concertés demeurent nécessaires pour vaincre la stigmatisation persistante liée à la santé mentale, ainsi que les discriminations et les lacunes de traitement qui en résultent. Les enjeux prioritaires qui freinent les progrès en matière de santé mentale incluent la persistance de l'instabilité politique, des conflits et des crises humanitaires pour de nombreux pays de la Région. Les autres facteurs contribuant aux lacunes de traitement en santé mentale sont listés ci-dessous :

- Insuffisance des ressources financières et humaines, accentuée par une utilisation inefficace de celles-ci découlant du maintien des modèles de soins institutionnels de prestation de services – par opposition aux services à base communautaire – pour les troubles de santé mentale
- Protection inadéquate des droits des personnes atteintes de troubles de santé mentale et de leurs familles
- Grave pénurie de services communautaires et de garde de jour
- Manque de mécanismes et de processus institutionnels pour l'intégration des composantes de santé mentale aux soins de santé primaires et aux services de santé généraux
- Coordination insuffisante avec les programmes du secteur de la santé et entre les secteurs pour agir sur les déterminants de la santé mentale au sens large
- Absence de recueil systématique des données sur les indicateurs liés aux troubles de santé mentale, dans le cadre de systèmes d'information sanitaire nationaux, et faiblesse des systèmes d'enregistrement de l'état civil dans de nombreux pays

29. Compte tenu de l'ensemble de ces enjeux, l'OMS va poursuivre son travail auprès des États Membres afin d'apporter des conseils et un soutien technique en vue d'accélérer la mise en œuvre d'interventions stratégiques dans les quatre domaines prioritaires du cadre régional pour l'intensification de l'action en santé mentale.